

ARRETE N°2017-016
PROCLAMATION DES RESULTATS CONSEIL DE L'UFR AES, ECONOMIE, GESTION
DE L'UNIVERSITE PARIS 8
SCRUTIN DU 26 JANVIER 2017

LA PRESIDENTE DE L'UNIVERSITE PARIS 8

Vu le code de l'éducation ;

Vu les articles D719-1 et suivants du code de l'éducation;

Vu les statuts de l'UFR AES, économie, gestion ;

Vu l'arrêté n°2016-175 de la présidente de l'université Paris 8 ;

Vu les statuts de l'université Paris 8 ;

Vu les procès-verbaux relatifs au déroulement et aux résultats des opérations électorales du 26 janvier 2017 ;

ARRETE

Article 1 - Résultats des opérations de scrutin du collège BIATSS

Nombre d'électeurs inscrits	8	Nombre de suffrages valablement exprimés	7
Nombre d'émargements	8	Nombre de sièges à pourvoir	1
Nombre d'enveloppes trouvées dans l'urne	8	Quotient électoral	7
Nombre de bulletins blancs, nuls et d'enveloppes vides	1		

A obtenu :

LISTE	Voix	Total sièges obtenus par liste
BIATSS	4	1
TOUS UNIS POUR LA FORMATION ET LA RECHERCHE	3	0

Sont proclamés élus :

- Jorine Guy-Coichard ;

Article 2

Le directeur général des services et le directeur de l'UFR sont chargés de l'affichage du présent arrêté.

Fait à Saint-Denis, le 26 janvier 2017

La présidente de l'université Paris 8,

Annick Allaigre

Université Paris 8 Vincennes - Saint-Denis
pour la Présidente et par délégation
le Directeur Général des Services
François RIOU